

## Compte rendu de la CAAS du mercredi 5 avril 2019

### L'action sociale sur le site académique

#### 1- Installation de la nouvelle CAAS

2 UNSA, 1 SGEN, 1 FO, 3 FSU

#### 2- Adoption du règlement intérieur

#### 3- Déclaration du Sgen

*Le Sgen-CFDT, pour cette nouvelle mise en place de la CAAS souhaite remercier tous les acteurs de l'action sociale pour les actions engagées qui visent à mieux faire connaître le service social des personnels et les différentes prestations d'action sociale . Ces efforts et ces actions sont à poursuivre et l'administration doit continuer à informer les agents de l'État, actifs titulaires , non titulaires et retraités de leurs droits. Nous sommes satisfaits que l'action sociale soit inscrite à l'agenda 2019*

*Nous nous étonnons que pour la deuxième année consécutive le budget de l'action sociale ne soit réalisé qu'à hauteur de 88%. Nous souhaitons qu'une réflexion soit engagée pour que la totalité du budget soit utilisée. A l'heure ou le gouvernement propose une loi de modernisation de la fonction publique, nous souhaitons alerter sur la situation de plus en plus précaire des contractuels et notamment des AESH. En effet ces collègues sont soumis à des conditions de travail difficiles, le plus souvent sur des temps partiels contraints, avec des obligations de mobilité ( plusieurs établissements) et des salaires très faibles, pour une mission qui est devenue indispensable. Il est urgent que l'Éducation Nationale décide de proposer aux AESH des contrats qui ne les placent plus délibérément en situation de pauvreté*

#### 4- Présentation du budget 2019

Dotation prévisionnelle : 1 032 132	ASIA INDIVIDUELLES 171 313
TITRE 2 Dépenses des personnels 921 313	HORS TITRE 2 Dépenses de fonctionnement
PIM 550 000	PIM 37 000
SECOURS 200 000	ASIA COLLECTIVES 73 819

Les objectifs pour l'année à venir

- **Définir un plan de communication** (beaucoup de collègues ne connaissent pas l'existence de ces aides sociales)
- **Dématérialiser les demandes de prestations sociales.** Cela permettra de diminuer le temps de traitement des dossiers. Un chargé de mission modernisation va travailler avec les services pour proposer un nouvel outil. Il y aura aussi un accusé de réception automatique. Attention à la fracture numérique.
- **Réflexion sur l'utilisation optimum.** Comme dit dans la déclaration, le rectorat n'utilise que 88% du budget. Jusqu'à présent le budget était reconduit. Mais à partir de cette année, le ministère ne reconduira le budget qu'à hauteur des sommes utilisées. Cela représente environ 130 000 euros (sur un budget de 1 101 356)

Laurence Charrier